



GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

FONDS POUR LA TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Contrat de transformation

Incub-O, l'accélérateur régional de la transformation numérique en Occitanie

Services du Premier ministre

Préfecture de région Occitanie



Ce contrat de transformation est conclu entre la **préfecture de région Occitanie** d'une part et la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) et la direction du budget (DB) d'autre part. Il définit les modalités d'exécution du projet, qui conditionnent le versement des crédits au titre du fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP). Il engage également le porteur de projet sur des résultats mesurables.

1. Présentation du projet de transformation

Le projet Incub-O permettra d'accélérer la transformation numérique de l'État en région Occitanie pour améliorer le service rendu aux usagers (plus simple, plus accessible, à moindre coût), tout en accompagnant tant les agents que les usagers.

Il s'articule autour de quatre axes qui seront menés en parallèle :

1) **Simplification** : accompagner le déploiement de la dématérialisation dans les services de l'État de la région pour atteindre l'objectif « 100 % demat » en 2022. Selon un premier recensement réalisé en février 2018, il resterait environ 100 démarches différentes à dématérialiser partiellement ou totalement dans l'ensemble des services de l'État de la région (préfectures de département, sous-préfectures, directions régionales et départementales). Sans appui du FTAP, le risque est de produire une multitude de formulaires en ligne de qualité inégale, susceptibles de générer plus de confusion et de complexité pour les agents et les usagers. Le projet prévoit le recours à une prestation externe pour accompagner l'ensemble des services dans l'ingénierie de leurs processus et la conception de formulaires en ligne adaptés à partir notamment de l'outil national « démarches-simplifiées ».

2) **Accélération** : rendre l'administration plus efficace et plus transparente et moderniser les processus de travail par le développement de nouveaux outils et services numériques en mode « start-up d'Etat ». L'objectif est de développer des prototypes en mode « start-up d'État », en partant de l'identification d'une friction entre usagers et administration ou de gaspillages internes et en procédant par itérations successives avec des utilisateurs. En se positionnant comme un « pré-incubateur » régional, Incub-O permettra de valider le scénario d'usage, la proposition de valeur et la faisabilité technique de l'outil ou du service, en partant des besoins concrets des services déconcentrés. Dans une logique ascendante, ces POC (« preuves de concept ») auront vocation à être repris par des incubateurs nationaux en vue de leur généralisation et de leur mise en production.

3) **Acculturation** : favoriser l'autonomisation numérique d'un nombre maximal d'agents par la mise en place d'un programme de sensibilisation à la culture numérique. Bien souvent, la transformation numérique est vécue sous l'angle de la contrainte. Les potentialités et marges de manoeuvre qu'elle permet de dégager ne sont pas toujours exploitées à bon escient. Le projet cible en particulier des agents potentiellement démunis, dans une région où la moyenne d'âge des agents publics de l'État est particulièrement élevée (50 ans pour 42,4 ans au niveau national), mais également les agents des SIDSIC, afin d'amorcer un changement de posture vers un positionnement d'expertise autour de la donnée, au-delà des missions d'assistance de premier niveau. Ce programme de recherche-action, qui sera conçu en partenariat avec la Fondation internet nouvelle génération (FING), est un programme d'acculturation au numérique qui doit permettre d'embarquer le plus grand nombre d'agents dans une dynamique d'autonomisation et de transformation positive. Il s'agira notamment de prototyper des ressources pédagogiques innovantes (webinaires, MOOC, micro-learning, etc.) et des dispositifs d'animation engageants, en ligne ou en présentiel, (« temps forts collectifs », ateliers, séances d'acculturation au code, etc.), en complément de l'offre de formations ministérielles et interministérielles « classiques ».

4) **Inclusion** : garantir le principe d'égalité de traitement face à la dématérialisation en soutenant l'inclusion des usagers les plus éloignés du numérique. En partenariat avec la Mednum, une coopérative d'acteurs de la médiation numérique et avec l'appui de prestations externes, il s'agira de prototyper et d'expérimenter une palette de solutions pour fluidifier les parcours de certaines catégories d'usagers (par exemple : réfugiés, jeunes et femmes habitant dans des quartiers prioritaires, seniors habitant en zone rurale, personnes en situation de handicap, etc.).

2. Besoins et modalités de financement du projet

Plan de financement du projet par nature de dépenses et source de financement.

Nature de dépenses	2018		2019		2020		2021		2022	
	AE (k€)	CP (k€)	CP	CP						
AXE 1										
T2										
Total T2 sur financement FTAP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0,8 ETP coordinatrice générale du projet (chargée de mission modernisation au SGAR / sur 3,5 ans)	11	11	22	22	22	22	22	22	0	0
1 ETP Ingénieur système d'informaton (création de poste rattaché au SIDSIC / sur 3 ans)	0	0	72	72	72	72	72	72	0	0
1,8 ETP des référents innovatons dans les 5 directons régionales et 13 préfectures (0,1 ETP par structure)									0	0
<i>dont financement dans les 5 directons régionales (28%)</i>	8	8	16	16	16	16	16	16	0	0
<i>dont financement Ministère de l'Intérieur (72%)</i>	20	20	41	41	41	41	41	41	0	0
Total T2 sur autres cofinancements	40	40	151	151	151	151	151	151	0	0
Total T2 - AXE 1	40	40	151	151	151	151	151	151	0	0
T3										
Prestatons externes d'accompagnement au déploiement de la dématérialisation	0	0	160	160	125	125	90	90	0	0
Locatbn de salles de créativité à Toulouse pour l'organisatbn d'ateliers, réunions de travail, d'événements			1	1	1	1	1	1		
Frais de communicatbn (visibilité, événements)	0		2,5	2,5	1,25	1,25	3,75	3,75		
Frais de déplacement et d'hébergement (Paris et toute la région Occitanie)	0		5	5	5	5	5	5		
Appuis ponctuels aux services de l'État (juridique, technique et organisatbnnelle)	0		2,5	2,5	1,25	1,25	1,25	1,25		
Total T3 sur financement FTAP	0	0	171	171	134	134	101	101	0	0
Total T3 sur autres cofinancements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total T3 - AXE 1	0	0	171	171	134	134	101	101	0	0
TOTAL COUT AXE 1	40	40	322	322	285	285	252	252	0	0
AXE 2										
T2										
Total T2 sur financement FTAP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0,8 ETP coordinatrice générale du projet (chargée de mission modernisation au SGAR / sur 3,5 ans)	11	11	22	22	22	22	22	22		
1,8 ETP des référents innovatons dans les 5 directons régionales et 13 préfectures (0,1 ETP par structure)										
<i>dont financement dans les 5 directons régionales (28%)</i>	9	9	18	18	18	18	18	18		
<i>dont financement Ministère de l'Intérieur (72%)</i>	23	23	47	47	47	47	47	47		
0,5 ETP d'administrateur système (apprentissage M1 au SGAR / sur 3 ans)	0	0	20	20	20	20	20	20		
Total T2 sur autres cofinancements	44	44	107	107	107	107	107	107	0	0
Total T2 - AXE 2	44	44	107	107	107	107	107	107	0	0

Nature de dépenses	2018		2019		2020		2021		2022	
	AE (k€)	CP (k€)	AE (k€)	CP (k€)	AE (k€)	CP (k€)	AE (k€)	CP (k€)	CP	CP
T3										
Prestations externes de développement de services numériques	0	0	95	95	95	95	95	95		
Location de salles de créativité à Toulouse pour l'organisation d'ateliers, réunions de travail, d'événements	0	0	3	3	3	3	3	3		
Frais de communication (visibilité, événements)	0	0	2,5	2,5	1,25	1,25	3,75	3,75		
Frais de déplacement et d'hébergement (Paris et toute la région Occitanie)	0	0	5	5	5	5	5	5		
Appuis ponctuels aux services de l'État (juridique, technique et organisationnelle)	0	0	2,5	2,5	1,25	1,25	1,25	1,25		
Total T3 sur financement FTAP	0	0	108	108	106	106	108	108	0	0
Salle de créativité du laboratoire d'innovations de Montpellier	0	0	5	5	5	5	5	5		
Total T3 sur autres cofinancements	0	0	5	5	5	5	5	5	0	0
Total T3 - AXE 2	0	0	113	113	111	111	113	113	0	0
TOTAL COUT AXE 2	44	44	220	220	218	218	220	220	0	0
AXE 3										
T2										
Total T2 sur financement FTAP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0,8 ETP coordinatrice générale du projet (chargée de mission modernisation au SGAR / sur 3,5 ans)	9	9	18	18	18	18	18	18		
1 ETP Ingénieur système d'information (création de poste rattaché au SIDSIC / sur 3 ans)	0	0	18	18	18	18	18	18		
1,8 ETP des référents innovations dans les 5 directions régionales et 13 préfectures (0,1 ETP par structure) <i>dont financement dans les 5 directions régionales (28%)</i>	3	3	7	7	7	7	7	7		
<i>dont financement Ministère de l'Intérieur (72%)</i>	9	9	18	18	18	18	18	18		
0,4 ETP d'une conseillère ressources humaines (agent PFRH au SGAR / sur 3,5 ans)	12	12	24	24	24	24	24	24		
Total T2 sur autres cofinancements	33	33	84	84	84	84	84	84	0	0
Total T2 - AXE 3	33	33	84	84	84	84	84	84	0	0
T3										
Prestations externes de développement de projets d'ingénierie pédagogiques	0	0	75	25	25	50	0	25		
Location de salles de créativité à Toulouse pour l'organisation d'ateliers, réunions de travail, d'événements	0	0	1	1	1	1	1	1		
Frais de communication (visibilité, événements)	0	0	2,5	2,5	1,25	1,25	3,75	3,75		
Frais de déplacement et d'hébergement (Paris et toute la région Occitanie)	0	0	5	5	5	5	5	5		
Appuis ponctuels aux services de l'État (juridique, technique et organisationnelle)	0	0	2,5	2,5	1,25	1,25	1,25	1,25		
Total T3 sur financement FTAP	0	0	86	36	34	59	11	36	0	0
Salle de créativité du laboratoire d'innovations de Montpellier	0	0	5	5	5	5	5	5		
Formations sur le numérique (programme de la PFRH)	5	5	15	15	15	15	15	15		
Total T3 sur autres cofinancements	5	0	5	5	5	5	5	5	0	0
Total T3 - AXE 3	5	0	91	41	39	64	16	41	0	0
T6										
Partenariat avec une structure experte sur les usages du numérique (ex. association la FING)	50	0	50	50	0	50	0	0		
Total T6 sur financement FTAP	50	0	50	50	0	50	0	0	0	0
Partenariat avec OpenIG (expertise open data en région Occitanie)	50	40	0	10	0	0	0	0		
Total T6 sur autres cofinancements	50	40	0	10	0	0	0	0	0	0
Total coût du projet T6	100	40	50	60	0	50	0	0	0	0
TOTAL COUT AXE 3	138	73	225	185	123	198	100	125	0	0

Nature de dépenses	2018		2019		2020		2021		2022	
	AE (k€)	CP (k€)	CP	CP						
AXE 4										
T2										
Total T2 sur financement FTAP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0,8 ETP coordinatrice générale du projet (chargée de mission modernisation au SGAR / sur 3,5 ans)	5	5	9	9	9	9	9	9		
1,8 ETP des référents innovations dans les 5 directions régionales et 13 préfectures (0,1 ETP par structure)										
<i>dont financement dans les 5 directions régionales (28%)</i>	2	2	5	5	5	5	5	5		
<i>dont financement Ministère de l'Intérieur (72%)</i>	6	6	12	12	12	12	12	12		
0,25 ETP chargé de l'inclusion numérique et des usages (chargé de mission numérique au SGAR / sur 3,5 ans)	11	11	23	23	23	23	23	23		
Total T2 sur autres cofinancements	24	24	48	48	48	48	48	48	0	0
Total T2 - AXE 4	24	24	48	48	48	48	48	48	0	0
T3										
Prestations externes de développement de projets d'inclusion numérique	0	0	100	75	100	75	0	50		
Frais de communication (visibilité, événements)	0	0	2,5	2,5	1,25	1,25	3,75	3,75		
Frais de déplacement et d'hébergement (Paris et toute la région Occitanie)	0	0	5	5	5	5	5	5		
Appuis ponctuels aux services de l'État (juridique, technique et organisationnelle)	0	0	2,5	2,5	1,25	1,25	1,25	1,25		
Total T3 sur financement FTAP	0	0	110	85	108	83	10	60	0	0
Total T3 sur autres cofinancements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total T3 - AXE 4	0	0	110	85	108	83	10	60	0	0
T6										
Partenariat avec une structure experte en médiation numérique (ex. coopérative la mednum)	50	0	0	25	0	25	0	0		
Total T6 sur financement FTAP	50	0	0	25	0	25	0	0	0	0
Total T6 sur autres cofinancements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total coût du projet T6	50	0	0	25	0	25	0	0	0	0
TOTAL COÛT AXE 4	74	24	158	158	156	156	58	108	0	0
Coût total	295	180	926	886	781	856	631	706	0	0

Le coût global du projet Incub-O est estimé à 2,7 millions d'euros, avec une demande de financement par le FTAP de 1,2 million, soit 46 % du montant global, qui se répartit comme suit:

- 405 500 euros sur l'axe 1, dont 375 000 euros de dépenses T3 pour les prestations d'accompagnement au déploiement de la dématérialisation et 30 500 euros de dépenses T3, notamment pour couvrir les frais de communication et de déplacement;
- 321 500 euros sur l'axe 2, correspondant à des dépenses T3 pour le développement d'outils et de services informatiques (285 000 euros) et les frais logistiques;
- 230 500 euros sur l'axe 3, dont 100 000 euros de dépenses T6 pour le subventionnement de l'association FING, avec laquelle sera conçu le programme de recherche-action et 130 500 euros de dépenses T3 pour la conduite et l'ingénierie de projets pédagogiques, ainsi que pour les frais logistiques ;
- 277 500 euros sur l'axe 4 dont 50 000 euros de dépenses T6 pour le subventionnement de l'association la Mednum, avec laquelle sera conçu le programme de recherche-action, et 227 500 euros de dépenses T3 pour la conduite de projets d'inclusion numérique et les frais logistiques.

3. Economies prévisionnelles engendrées par le projet

Tableau des économies par nature de dépense

Nature de dépenses T2	2018		2019		2020		2021		2022	
	AE (k€)	CP (k€)	AE (k€)	CP (k€)	AE (k€)	CP (k€)	AE (k€)	CP (k€)	AE (k€)	CP (k€)
Temps agent lié au traitement des procédures administratives non dématérialisées (20 ETP / Cat. B, 57k€/an)	0	0	142,5	142,5	427,5	427,5	712,5	712,5	1140	1140
Temps agent lié à des processus non optimisés : optimisation de la saisie, des contrôles, etc. (5ETP)	0	0	35,625	35,625	106,88	106,88	178,13	178,13	285	285
Temps agent lié à des processus non optimisés : meilleur usage des outils numériques et de la donnée, moins de sollicitation des services informatiques (4ETP)	0	0	28,5	28,5	85,5	85,5	142,5	142,5	228	228
Temps agent lié à l'accompagnement des usagers (3ETP)	0	0	21,375	21,375	64,125	64,125	106,88	106,88	171	171
TOTAL	0	0	228	228	684	684	1140	1140	1824	1824

Conformément au dossier présenté en réponse à l'appel à projets et validé au CAR numérique du 29 juin 2018, qui a associé tous les préfets de département et tous les directeurs régionaux, les économies budgétaires prévisionnelles générées par le projet correspondront au gain de temps libéré par un équivalent temps plein de 32 emplois d'agent de catégorie B (source DSAF et MI - 57K / an).

La répartition définitive par programme budgétaire ne pourra se constater qu'a posteriori sur la base des dématérialisations effectivement réalisées et des projets effectivement incubés, après arbitrage du COPIL (voir article 3.2). Elle pourrait se répartir à raison d'un tiers pour le ministère de l'Intérieur, un tiers pour la DREAL et un tiers sur l'ensemble des autres BOP. Le préfet RBOP le fera valoir lors des dialogues de gestion stratégiques.

4. Calendrier, gouvernance et modalités de réalisation des projets

4.1. Calendrier prévisionnel

Le calendrier joint (annexe III) détaille les phases du projet axe par axe, ainsi que les principaux jalons du projet.

4.2. Gouvernance du projet

Il est proposé de capitaliser sur la comitologie constituée pour le suivi des projets PIA Lab-O et Res-O et de mettre en place une gouvernance élargie mais toujours agile :

- Un **COPIL présidé par le SGAR, assisté du SGAR adjoint en charge du pôle 3M (mutualisations moyens, modernisation)** et composé des représentants des directions régionales (DREAL, DRAAF, DIRECCTE, DRJSCS, DRAC, ARS, DRFIP), des rectorats des académies de Montpellier et Toulouse, de préfectures (préfet du Lot, secrétaire générale de la préfecture de l'Aveyron) et de directions départementales (directrice départementale adjointe du

Tarn-et-Garonne). Le COPIL se réunira 2 à 3 fois par an pour faire le point sur l'avancement de l'ensemble des projets, suivre les résultats obtenus au regard des impacts attendus et prendre les arbitrages nécessaires. Après la validation du projet porté par le préfet de région au CAR numérique du 29 juin 2018, un premier COPIL de lancement s'est tenu le 11 septembre 2018 pour compléter le recensement des démarches à dématérialiser et des projets à incuber. Le COPIL suivant, programmé le 13 décembre 2018, permettra de sélectionner les démarches et projets prioritaires pour formaliser et valider le programme de travail 2019.

- Une **équipe projet** pilotée par les chargés de mission modernisation et numérique du SGAR (Sarah Netter et Benoît Chabrier), avec des référents innovation représentant les directions régionales (DREAL, DRAAF, DIRECCTE, DRJSCS, DRAC, ARS, DRFIP, INSEE, CRC), les deux rectorats, les préfetures, sous-préfetures et directions départementales.

4.3. Modalités de réalisation du projet – respect des principes de l'Etat plateforme

Le projet Incub-O s'inscrit dans une parfaite cohérence avec les principes de l'État plateforme et s'appuie sur les infrastructures de l'État plateforme :

- Sur l'axe 1, le projet utilisera l'offre de service France Connect de la DINSIC (notamment l'outil « démarches-simplifiées »). L'accompagnement proposé aux services pour la dématérialisation de leurs procédures s'appuiera aussi sur le principe « Dites-le nous une fois ».

- Sur l'axe 2, les prototypes développés se baseront sur les API de l'État (api.gouv.fr), et notamment : la Base adresse nationale, l'API entreprises, l'API particuliers, etc. Les prototypes devront privilégier les systèmes d'authentification France Connect, et en particulier le futur France Connect Agent.

- Sur l'axe 3, il s'agira notamment de faire monter en compétence les agents sur la thématique de la donnée, condition essentielle pour la constitution d'infrastructures « data » telle que préconisées dans le dernier rapport de l'administrateur général des données.

5. Modalités de suivi et critères d'évaluation du projet

Le présent contrat donne lieu à un suivi du projet financé. Des indicateurs d'avancement et de résultats sont suivis dans le cadre du financement du projet. Ces indicateurs, ainsi que tout risque ou difficulté identifié dans la réalisation du projet, sont communiqués à échéance trimestrielle à la direction interministérielle de la transformation publique ainsi qu'à la direction du budget. Des réunions de suivi pourront être organisées à la demande d'une des parties lors de la communication de ces indicateurs.

5.1. Indicateurs d'avancement

Les indicateurs d'avancement permettent de sécuriser la mise en œuvre du projet.

Ils sont définis comme suit :

- Montant des crédits consommés en AE et CP, par nature de dépense (en précisant les titres pour l'État ; en € et en % du budget global) ;
- Respect du calendrier et des enveloppes allouées à chacune des tranches ;
- Indicateurs d'avancement supplémentaires :
 - o axe 1 : nombre de démarches prototypées par les services (cible: 100 démarches différentes à dématérialiser d'ici fin 2021 – cibles intermédiaires : 30 démarches d'ici fin 2019 et 60 démarches d'ici fin 2020) ; taux de déploiement des démarches dans les différents services (cible : 100 % des services concernés par une démarche – cibles intermédiaires : 30 % d'ici fin 2019 et 60 % d'ici fin 2020)
 - o axe 2 : nombre de projets incubés (cible : 10 projets d'ici 2021 ; cibles intermédiaires : 3 projets incubés d'ici fin 2019, 7 d'ici 2020) ;
 - o axe 3 : nombre de personnes « passées » par le programme de sensibilisation au numérique / ayant bénéficié d'au moins une action du programme de sensibilisation au numérique (cible : 2 500 agents des services de l'État d'ici fin 2021 sur le périmètre Réate estimé à 8 000 agents avec les effectifs des préfectures, sous-préfectures, directions régionales et départementales, soit près de 30 %) ; cibles intermédiaires : 750 agents d'ici fin 2019, soit près de 10 % ; 1500 agents d'ici 2020, soit près de 20 %) ;
 - o axe 4 : nombre d'expérimentations lancées (cible : 5 expérimentations sur 3,5 ans ; cibles intermédiaires : 2 d'ici fin 2019 et 4 d'ici 2020) ;

5.2. Indicateurs de résultat et d'impact

Les indicateurs de résultats permettent d'évaluer la réalisation des objectifs du projet :

- Montant d'économies générées (€) et répartition par nature de dépenses : montant total de 1,3M d'euros (économies de personnel)
- Indicateurs de résultat et d'impact orientés service aux usagers ou conditions de travail des agents avec cible associée (indicateurs présentés par axe, avec un objectif de taux de satisfaction constant s'appliquant aux différentes populations cibles)
 - o axe 1 : délai de traitement d'un dossier (cible fin 2021 : réduction de 50 % du délai de traitement de la moitié des procédures dématérialisées) ; taux de satisfaction des utilisateurs (cible fin 2021 : 75%)
 - o axe 2 : taux de satisfaction des bénéficiaires et des agents (cible fin 2021 : 75%)
 - o axe 3 : taux de satisfaction des agents (cible fin 2021 : 75%)
 - o axe 4 : taux de satisfaction des usagers (cible fin 2021 : 75%)

6. Modalités et calendrier de versement des aides

Le versement des crédits du FTAP s'effectue par tranche.

Le montant de chaque tranche sera définitivement arrêté par le secrétariat du fonds, les dépenses annuelles détaillées dans la présente convention étant prévisionnelles, à l'exception de l'année 2018 où cette convention constitue une décision d'engagement de financement¹. À partir de l'année 2019, le secrétariat du fonds décide à échéance régulière, a minima au 1^{er} trimestre de chaque année, du montant et de l'engagement des nouvelles tranches de financement au regard de l'avancement du projet et du suivi des indicateurs.

Les crédits sont ensuite mis à la disposition du préfet de région Occitanie.

S'agissant en particulier des opérations d'investissement (titre 5 majoritaire), le montant des AE nécessaires pour le financement d'une phase fonctionnelle du projet² devra faire l'objet d'une affectation au sens de la comptabilité budgétaire, en cohérence avec les phases du projet décrites au 4.1.

Les crédits sont mis à disposition dans le cadre de gestion BOP-UO décrit en annexe. Pour l'exécution des dépenses par les ministères, la consommation des crédits (AE et CP) sur le programme 349 est opérée en référant la nomenclature budgétaire d'activités annexée au présent contrat.

7. Matérialisation des économies

La matérialisation des économies liées au projet est suivie annuellement, conformément aux indicateurs définis au paragraphe 5.2. Le porteur de projet communique au secrétariat du fonds les économies effectivement réalisées et explicite les raisons des éventuels écarts avec les prévisions exposées dans le présent contrat.

8. Modifications du contrat de transformation

Le présent contrat peut être modifié par voie d'avenant en cas de modification de ses modalités d'exécution à l'exception de l'annexe relative aux nomenclatures budgétaires d'exécution qui peut être modifiée à l'initiative de la direction du Budget.

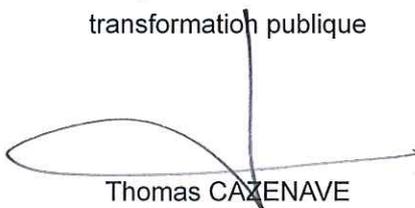
En particulier, toute difficulté majeure dans la réalisation du projet sera portée à la connaissance du comité de pilotage qui pourra suspendre ou interrompre les financements initialement définis.

Le préfet de la région Occitanie



Pascal MAILHOS

Le délégué interministériel à la transformation publique



Thomas CAZENAVE

La directrice du budget



Amélie VERDIER

¹ Au titre de l'année 2018, les AE seront mises à disposition à compter de la conclusion du présent contrat

² Au sens de l'article 8 de la LOLF

ANNEXE I RELATIVE AUX NOMENCLATURES BUDGETAIRES D'EXECUTION

Cadre de gestion BOP-UO : 0349-CDBU- DR 31 (UO préfecture Occitanie)

Action – Domaine fonctionnel : 0349-01

Référentiel de programmation :

Code Chorus	Désignation Chorus	Commentaires
034901011101	PREF IncubO Dép SIC	Concerne toutes les dépenses HT2 relatives au projet et imputées sur le programme 0349

Annexe II - LISTE DES DESTINATAIRES EN COPIE DU PRESENT CONTRAT

Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux :

- Mme Béatrice GILLE (rectrice Montpellier)
- Mme Anne BISAGNI-FAURE (rectrice Toulouse)
- Mme Monique CAVALIER (ARS)
- Mr Hugues PERRIN (DRFIP)
- Mme Caroline JAMET (INSEE)
- Mr Christophe LEROUGE (DIRECCTE)
- Mr Didier KRUGER (DREAL)
- Mr Pascal AUGIER (DRAAF)
- Mr Pascal ETIENNE (DRJSCS)
- Mr Laurent ROTURIER (DRAC)

Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux :

- Mr Serge DUVAL, directeur des services administratifs et financiers (DSAF) des services du Premier ministre
- Mr Denis ROBIN, secrétaire général du ministère de l'Intérieur
- Mme Régine ENGSTRÖM, secrétaire générale du ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES)
- Mme Isabelle BRAUN-LEMAIRE, secrétaire générale des ministères économiques et financiers
- Mme Sabine FOURCADE, secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales
- Mr Philippe MERILLON, secrétaire général adjoint du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Mr Hervé BARBARET, secrétaire général du ministère de la Culture

ANNEXE III - CALENDRIER PREVISIONNEL 2018-2021

Actions	2018				2019				2020				2021				2022		Indicateurs de mesure		
	T3	T4	T1	T2																	
AXE 1 - Dématérialisation des procédures																					
Lancement des marchés d'accompagnement																					
Etat des lieux / diagnostic																					
Formalisation d'un programme de déploiement																					
Prototypage de 30 démarches dématérialisées																					
Déploiement de ces démarches sur l'ensemble des services concernées																					
Prototypage de 30 nouvelles démarches dématérialisées																					
Déploiement de ces démarches sur l'ensemble des services																					
Prototypage de 40 démarches dématérialisées																					
Déploiement de ces démarches sur l'ensemble des services																					
AXE 2 - Incubation d'outils et de services numériques																					
Lancement d'un marché de développement																					
Lancement de l'appel à sujets de la vague 1 (détection de "frictions" ou "gaspillages")																					
Développement en parallèle des 3 prototypes de la vague 1																					
Phase d'exploration / cadrage du besoin: atelier ROI, constitution du groupe pilote, etc.																					
Développement des prototypes: (2/3 itérations)																					
Préparation du transfert du proto vers les administrations centrales																					
Lancement de l'appel à sujets de la vague 2 (détection de "frictions" ou "gaspillages")																					
Développement en parallèle des 3/4 prototypes de la vague 2																					
Phase d'exploration / cadrage du besoin: atelier ROI, constitution du groupe pilote, etc.																					
Développement des prototypes: (2/3 itérations)																					
Préparation du transfert du proto vers les administrations centrales																					
Lancement de l'appel à sujets de la vague 3 (détection de "frictions" ou "gaspillages")																					
Développement en parallèle des 3 prototypes de la vague 3																					
Phase d'exploration / cadrage du besoin: détection de frictions / gaspillages, atelier ROI, constitution du groupe pilote, etc.																					
Développement des prototypes: (2/3 itérations)																					
Préparation du transfert du proto vers les administrations centrales																					

jalons et réalisations clés

Indicateurs d'avancement:
 - nombre de démarches prototypes (cible fin 2021: 100 démarches différentes)
 - taux de déploiement de la dématérialisation sur ces démarches (cible fin 2021: démarches déployées sur 100% des services concernées)
 Indicateurs de résultats et d'impact:
 - délai de traitement d'un dossier (cible fin 2021: réduction de 50% du délai de traitement)
 - taux de satisfaction des utilisateurs (cible fin 2021: 75% sur chaque procédure)

Indicateurs d'avancement:
 - nombre de projets incubés (cible fin 2021: 10 projets incubés)
 Indicateurs de résultats et d'impact:
 - taux de satisfaction des utilisateurs (cible fin 2021: 75% sur chaque procédure)

Objectif: 30 démarches déployées sur les 13 dpts

Objectif: 60 démarches démat. différentes prototypes

Objectif: 60 démarches démat. déployées sur les 13 dpts

Objectif: 100 démarches démat. déployées sur les 13 dpts

Choix du prestataire

Sélection des 3 proto à Incuber

Pitch sur les proto et sollicitations go/nogo des administrations centrales (AC) / DINISIC

Démonstration du proto aux AC/DINISIC et au sein du Lab-O

Sélection des 3 proto à Incuber

Pitch sur les proto et sollicitations go/nogo des administrations centrales (AC) / DINISIC

Démonstration du proto aux AC/DINISIC et au sein du Lab-O

Sélection des 3/4 proto à Incuber

Pitch sur les proto et sollicitations go/nogo des administrations centrales (AC) / DINISIC

Démonstration du proto aux AC/DINISIC et au sein du Lab-O

<p>AXE 3 - Acculturation des agents aux enjeux du numérique</p>	<p>Diagnostic de territoire: qualification des besoins et des publics cibles, identification des relais de la démarche sur les 13 départements, mesure des niveaux de maturité des publics cibles, identification de porteurs de pratique, priorisation</p>	<p>Livrables: constitution des groupes pilotes et des relais de la démarche; formalisation des orientations du programme et du plan d'actions</p>	<p>Livraison de la vague 1 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livraison de la vague 2 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livraison de la vague 3 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livraison de la vague 4 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livraison de la vague 5 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livrable: mise en production de la</p>	<p>Indicateurs d'avancement: - nombre de personnes "passées" par le programme de sensibilisation au numérique ou ayant bénéficié d'au moins une action du programme de sensibilisation (cible fin 2021: 2500 agents des services de l'Etat sur un périmètre Réate de 8000 agents, cibles intermédiaires: 750 personnes d'ici fin 2019 et 1500 agents d'ici fin 2020)</p>	<p>Indicateurs de résultats et d'impact: - taux de satisfaction des utilisateurs (cible fin 2021: 75% sur chaque procédure)</p>
<p>Conception de modules méthodologiques (travail itératif sur toute la durée du programme)</p>	<p>- benchmark par apports multiples (outils et pratiques de la FING, des acteurs du réseau de la transformation, des porteurs de pratique des différents services publics de la région, etc.)</p> <p>- ateliers de coconstruction avec des groupes pilotes pour formaliser des modules pédagogiques adaptés aux besoins</p> <p>- mise en test des modules pédagogiques auprès d'une population élargie</p>	<p>Livraison de la vague 1 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livraison de la vague 2 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livraison de la vague 3 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livraison de la vague 4 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livraison de la vague 5 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livrable: version beta de la plateforme</p>	<p>Indicateurs d'avancement: - nombre d'expérimentations lancées (cible fin 2021: 5 expérimentations ; cibles intermédiaires : 2 d'ici fin 2019 et 4 d'ici 2020)</p>	<p>Indicateurs de résultats et d'impact: - taux de satisfaction des utilisateurs (cible fin 2021: 75% sur chaque procédure)</p>	
<p>Organisation de temps forts collectifs pour sensibiliser un grand nombre d'agents aux enjeux de la transformation numérique, présenter les ressources pédagogiques produites et communiquer sur la plateforme (les derniers seront organisés en autonomie sans appui de la FING)</p>	<p>- développement d'une version beta pour stocker les premières ressources pédagogiques</p> <p>- enrichissement de la plateforme au fil de l'eau jusqu'à la fin 2020</p>	<p>Livraison de la vague 1 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livraison de la vague 2 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livraison de la vague 3 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livraison de la vague 4 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livraison de la vague 5 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livrable: mise en production de la</p>	<p>Indicateurs d'avancement: - nombre d'expérimentations lancées (cible fin 2021: 5 expérimentations ; cibles intermédiaires : 2 d'ici fin 2019 et 4 d'ici 2020)</p>	<p>Indicateurs de résultats et d'impact: - taux de satisfaction des utilisateurs (cible fin 2021: 75% sur chaque procédure)</p>	
<p>Développement de la plateforme (travail itératif sur toute la durée du programme)</p>	<p>- développement d'une version beta pour stocker les premières ressources pédagogiques</p> <p>- enrichissement de la plateforme au fil de l'eau jusqu'à la fin 2020</p>	<p>Livraison de la vague 1 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livraison de la vague 2 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livraison de la vague 3 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livraison de la vague 4 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livraison de la vague 5 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livrable: mise en production de la</p>	<p>Indicateurs d'avancement: - nombre d'expérimentations lancées (cible fin 2021: 5 expérimentations ; cibles intermédiaires : 2 d'ici fin 2019 et 4 d'ici 2020)</p>	<p>Indicateurs de résultats et d'impact: - taux de satisfaction des utilisateurs (cible fin 2021: 75% sur chaque procédure)</p>	
<p>Accompagnement de personnes ressources vers une autonomisation complète (avec un appui de la FING diminuant proportionnellement à la montée en compétences des ressources internes)</p>	<p>- animation de sessions de coaching collectif pour les personnes ressources</p> <p>- coaching de l'animateur de communautés ("community manager" de la plateforme)</p>	<p>Livraison de la vague 1 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livraison de la vague 2 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livraison de la vague 3 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livraison de la vague 4 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livraison de la vague 5 de contenus pédagogiques</p>	<p>Livrable: mise en production de la</p>	<p>Indicateurs d'avancement: - nombre d'expérimentations lancées (cible fin 2021: 5 expérimentations ; cibles intermédiaires : 2 d'ici fin 2019 et 4 d'ici 2020)</p>	<p>Indicateurs de résultats et d'impact: - taux de satisfaction des utilisateurs (cible fin 2021: 75% sur chaque procédure)</p>	
<p>AXE 4 - Inclusion des usagers les plus éloignés du numérique</p>	<p>Diagnostic de territoire: mobilisation des acteurs du territoire (médiation numérique, médiation sociale, acteurs de la société civile concernés), qualification des besoins et des attentes, identification des profils usagers cibles et des terrains d'expérimentation</p> <p>Coconstruction avec les professionnels et les usagers de pistes d'action prioritaires (1 parcours usager par vague, avec un appui de la Mednum/Ansa diminuant proportionnellement à la montée en compétences des ressources internes)</p> <p>- immersion sur le terrain et ateliers de coconstruction pour identifier des pistes d'actions</p> <p>- mise en test des pistes d'action sur une population élargie et ajustements éventuels des solutions</p> <p>- documentation, communication et généralisation des solutions</p>	<p>Livrables: réalisation d'un état des lieux de l'inclusion numérique sur le territoire et formalisation du programme d'actions</p>	<p>vague 1</p>	<p>vague 2</p>	<p>vague 3</p>	<p>vague 4</p>	<p>vague 5</p>	<p>Livrable pour chaque vague: kit de communication du dispositif conçu</p>	<p>Livrable pour chaque vague: chiffrage des coûts évités pour chaque</p>	
<p>Evaluation de l'impact social et économique des innovations</p>	<p>- documentation, communication et généralisation des solutions</p>	<p>Livrables: réalisation d'un état des lieux de l'inclusion numérique sur le territoire et formalisation du programme d'actions</p>	<p>vague 1</p>	<p>vague 2</p>	<p>vague 3</p>	<p>vague 4</p>	<p>vague 5</p>	<p>Livrable pour chaque vague: kit de communication du dispositif conçu</p>	<p>Livrable pour chaque vague: chiffrage des coûts évités pour chaque</p>	